

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Kingston (Ontario)

BEEFP n° 93-99

RBIF n° 09405

Bâtiment 55, Collège militaire royal (CMR)

Bâtiment administratif, ancien hôpital

Le premier hôpital du CMR véritablement conçu comme tel a été érigé en 1903 et faisait partie d'une suite de bâtiments destinés à accueillir les installations du collège alors en pleine expansion et ses programmes. L'ancien hôpital, contigu à l'édifice Mackenzie, a servi à délimiter le côté nord du vaste espace formel du terrain de parade et de sport. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une construction militaire, l'ancien hôpital complète l'ensemble qu'il forme avec les bâtiments d'enseignement attenants ou voisins et s'harmonise aussi parfaitement avec l'architecture des bâtiments institutionnels de l'époque que recèlent Kingston et ses environs. L'ancien hôpital, devenu une annexe de l'édifice Mackenzie, sert à des fins administratives depuis la réouverture du CMR en 1948, dans la période d'après-guerre.

Raisons de la désignation

L'ancien hôpital transformé en bâtiment administratif a été désigné édifice reconnu pour l'intérêt de son architecture, ses connotations historiques et l'importance qu'il a par rapport au paysage environnant.

Importance historique

Le bâtiment administratif et ancien hôpital figurait au nombre des constructions élevées à l'instigation du commandant récemment nommé à la tête du collège, le major Raymond N. R. Reade, officier britannique affecté au CMR en 1901. Entre autres initiatives destinées à améliorer les installations et les programmes d'éducation, Reade a autorisé la construction d'un gymnase, d'un hôpital, d'une centrale électrique et d'un logement permanent pour l'adjudant d'état-major et sa famille. Le nouvel hôpital est venu remplacer diverses installations médicales de fortune disséminées dans tout le campus et a aidé à ralentir la propagation des maladies dans les dortoirs surpeuplés des élèves-officiers. Agrandi en 1936, le bâtiment a conservé sa fonction d'hôpital jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale et a par la suite été rattaché à l'édifice Mackenzie comme bâtiment administratif du CMR.

Les connotations historiques du bâtiment de l'ancien hôpital ont principalement à voir avec l'époque de sa construction, c'est-à-dire la période d'entre-deux-guerres 1901-1914, pendant laquelle le collège a atteint une certaine maturité, alors qu'il commençait à véritablement remplir le mandat qui lui avait été confié au départ, former des officiers et leurs futurs instructeurs. L'hôpital et les autres bâtiments construits à l'initiative de Reade ont aussi un rapport direct avec la reconnaissance du fait que le CMR a été capable de produire des officiers aptes à servir partout dans l'Empire britannique.

Importance architecturale

L'actuel bâtiment administratif, construction en rez-de-chaussée à parement de pierre qui repose sur un soubassement surélevé et que surmonte un étage mansardé ménagé dans un comble brisé, a été construit en 1903 pour servir d'hôpital. L'étage principal et le sous-sol ont été agrandis vers l'arrière en 1936 et rattachés à l'édifice Mackenzie situé tout à côté. On a ainsi

obtenu un bâtiment de forme et de style hybrides, uniformisé par son parement en pierres à bossages peu prononcés appareillé en assises irrégulières, son cordon en pierre taillée et son avant-toit continu. Aucun joint de raccord n'est visible à l'extérieur entre la partie ancienne et le rajout.

Dans la façade avant, qui donne sur le terrain de parade, s'ouvre un porche profond posé sur un soubassement bordé d'un cordon chanfreiné en pierre taillée qui court sur toutes les façades visibles. Un escalier en pierre d'allure pyramidale, dont quelques marches précèdent le soubassement, donne accès, au delà des colonnes fines et élancées très espacées du porche, à une porte centrale à deux battants surmontée d'une imposte. À l'étage, sur le devant, un avant-corps central à pignon traité en fronton qui servait à l'origine de solarium repose sur le toit du porche; cet avant-corps est flanqué de part et d'autre de lucarnes à pignon ménagées dans le toit en mansarde. Le restant du toit plat qui couvre le porche et qui se trouve un peu au-dessous de l'avant-toit est entouré d'une balustrade simple en bois.

La façade latérale montre les deux phases de construction du bâtiment : la partie d'origine qui comporte trois fenêtres à chaque niveau et qui est coiffée d'un toit en mansarde percé de lucarnes à pignon et, à l'arrière, le rajout à toit plat sans raccord apparent. Dans la partie arrière de l'étage mansardé est ménagée une grande lucarne rampante interrompue en son milieu par un petit pignon; cette lucarne regroupe une porte centrale et deux fenêtres disposées latéralement et elle donne accès au toit-terrasse des parties plus récentes, lui-même entouré sur son pourtour d'une balustrade simple en bois. On accède au sous-sol par une porte à un battant placée au bas de quelques marches dans l'angle nord-est de la façade arrière.

Le bâtiment possède deux immenses cheminées en pierres assisées ornées de moulures, l'une sur le côté qui fait face à l'édifice Mackenzie, l'autre contiguë à la grande lucarne arrière. Les avant-toits à la base et au sommet du toit en mansarde sont bordés de moulures en saillie.

Les fenêtres sont toutes des fenêtres verticales en bois de type guillotine; elles sont disposées de manière symétrique sur le devant et de manière asymétrique sur les autres façades. Ce sont toutes des fenêtres hautes et relativement étroites; une partie d'entre elles sont des fenêtres à guillotine ordinaires, mais plusieurs ont des châssis à deux ou quatre carreaux. Le cordon continu qui souligne le rez-de-chaussée sert de linteau aux fenêtres et à la porte du sous-sol sur les façades latérales et arrière. Les fenêtres du rez-de-chaussée possèdent des linteaux et des appuis surdimensionnés et à bossages peu prononcés, comme ceux des murs extérieurs. L'intérieur est différent de ce qu'il était au temps où le bâtiment servait d'hôpital, mais il subsiste des vestiges de certaines moulures.

Importance par rapport au milieu

L'ancien hôpital est bâti sur un sol horizontal dans l'angle nord-est du terrain de parade; il fait partie d'une composition asymétrique de façades symétriques construites au fil des ans. Ses rapports avec l'ensemble des bâtiments qui délimitent l'espace ouvert du terrain de parade sont restés essentiellement les mêmes depuis le début du XX^e siècle, bien que l'aménagement paysager à l'arrière du bâtiment ait évolué avec le temps, avec l'ajout de surfaces en dur et d'un parc de stationnement. Le bâtiment ferme l'enceinte visuelle de ce vaste espace en formant un écran de pierre dans l'encoignure nord-est. De nos jours, on parle de l'ancien hôpital simplement comme du bâtiment administratif, annexe de l'édifice Mackenzie.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'ancien hôpital du CMR tient aux éléments caractéristiques suivants :

- le carré à parement de pierre formé du rez-de-chaussée et du sous-sol ainsi que le toit en mansarde et les cheminées qui délimitent la partie d'origine correspondant à l'ancien hôpital;
- la façade avant, qui donne sur le terrain de parade et qui forme l'élément essentiel de la composition, avec son porche large et haut, son escalier en pierre et son solarium en saillie;
- le cordon continu, les murs sans raccord apparent et les moulures d'avant-toit qui assurent une liaison discrète entre le bâti ancien et les parties plus récentes;
- le fenêtrage varié, mais en même temps harmonieux, des trois façades visibles, du porche avant et des lucarnes;
- la situation du bâtiment par rapport aux bâtiments voisins, y compris l'édifice Mackenzie avec lequel il communique, qui délimite un paysage historique et fonctionnel d'une très grande importance.

Il faudra s'efforcer de toujours respecter ces éléments caractéristiques lorsqu'il y aura des travaux d'entretien ou de réfection à effectuer ou qu'on envisagera d'autres types d'interventions.

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.